

Les pygmées bossus de l'Uetliberg

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Société vaudoise des sciences naturelles.

Séance du 17 novembre 1869.

M. L. Dufour donne quelques détails nouveaux sur les observations par lesquelles il détermine la différence entre l'évaporation et la chute d'eau, à Lausanne. (Voir le compte-rendu de la séance du 16 juin, *Conteur*, n° 26). Les années 1865-1868, inclusivement, ont donné, en moyenne, un excès annuel de chute d'eau de 238^{mm}. Pendant cette même période, la quantité annuelle d'eau tombée a été en moyenne de 957^{mm}. (Observations de M. J. Marguet). L'évaporation moyenne annuelle est donc, pour Lausanne, de 669^{mm}.

Ce résultat concorde d'une manière remarquable avec le chiffre donné pour Dijon par M. Collins, ingénieur des ponts et chaussées, soit 667^{mm}. D'après Halley, on aurait généralement une évaporation supérieure à la quantité d'eau tombée, loi complètement fautive pour Lausanne, puisque la chute d'eau présente un excès annuel d'environ 500^{mm} d'eau. Il est vrai de dire que Lausanne présente une chute annuelle d'eau exceptionnellement forte par rapport à toutes les localités environnantes, Morges, Genève, etc. Ensuite de 10 années d'observations, M. Marguet a trouvé une moyenne annuelle de 1093^{mm}.

M. Cauderay donne la description d'un indicateur électrique du niveau de l'eau d'un réservoir, construit par M. Hasler, directeur de l'atelier télégraphique de Berne. Cet appareil permet de constater à chaque instant le niveau de l'eau dans le grand réservoir construit près de la ville de Berne, et cela à une grande distance, dans le bureau de l'administration des eaux de la ville.

M. Cauderay montre ensuite un appareil de son invention, qui permet d'appeler isolement les divers postes télégraphiques d'une même ligne.

Nous ne pouvons aborder ici la description de ces appareils, pour laquelle des figures sont nécessaires.

M. Dufour donne, à cette occasion, la description d'un appareil très simple qui peut être installé dans les maisons dont l'alimentation d'eau se fait au moyen d'un réservoir placé dans les combles. Lorsque le niveau de l'eau s'élève trop et qu'il y a à craindre un débordement, une sonnerie électrique est mise en jeu, d'une manière continue et attire ainsi l'attention sur le danger.

M. le docteur Ph. de la Harpe annonce à la Société la publication récente du dernier cahier des *Matériaux pour la paléontologie suisse*; ce travail est intitulé : *Mémoire sur les animaux vertébrés trouvés dans le terrain sidérolithique du canton de Vaud et appartenant à la faune éocène*; — supplément par F.-J. Pictet et Al. Humbert.

La Société entend enfin une communication de M. Renavier sur la géologie des environs de Lugano.

S. C.



La grotte de Montcherand vient de changer de destination; après avoir probablement servi d'abri à l'Ours des cavernes, puis, plus récemment, d'ornement naturel à une pittoresque contrée, elle vient d'être louée à un brasseur, pour la somme de 35 francs.

La grotte est transformée en cave.

Grand émoi dans la contrée! Un certain nombre de personnes, des dames surtout, plus sensibles aux beautés de la nature qu'aux qualités rafraîchissantes de la bière, ont réuni une somme de 500 fr. qu'elles ont offerte à la municipalité de Montcherand, comme équivalent du prix qu'elle attribue à cette propriété communale.

Vains efforts! La grotte est louée, la cave établie, et la caverne, qui vit souvent les joyeux ébats de la jeunesse des environs, n'existe plus qu'à l'état de souvenir.



Les pygmées bossus de l'Uetliberg.

Conte.

I

Si, depuis les vallées que nous avons décrites dans nos derniers récits, on remonte vers le nord, on y trouve une nature faite pour inspirer la rêverie. Les chaînons des Alpes, en s'abaissant en collines parallèles, conservent l'austérité des montagnes de la Suisse centrale, tout en prenant quelque chose de moins âpre dans un climat plus doux. La chaîne de l'Albis, entre autres, présente mille attraits. D'un côté, à l'Est, c'est le lac de Zurich, avec ses beautés factices mais réelles. De l'autre, à l'Ouest, c'est la vallée de la Sihl, avec toutes ses horreurs en miniature. L'Uetliberg est, pour Zurich, ce que le Signal est pour Lausanne, avec la différence qu'il faut trois heures pour monter l'Uetliberg à travers des ravins, des rochers, des grottes, qui donnent à cette excursion des charmes appréciés des touristes.

A ces beautés naturelles de la contrée se joignent les souvenirs dont elle est peuplée. L'Uetliberg fut jadis une montagne sacrée. On y a trouvé dernièrement une pierre destinée aux sacrifices. Le peuple y attache encore des idées merveilleuses. Un bout de branche coupé dans ces ravins, au coup de minuit, dans la nuit de Noël, forme une amulette connue sous le nom de Füsiholz, amulette dont on trouve des exemplaires même dans les familles de la haute volée, et qui sert à extraire du corps humain les corps étrangers. C'est dans le creux d'une grosse pierre de l'Uetliberg que les sages-femmes vont chercher les petits enfants! Le jour de l'Ascension il est d'usage d'y venir voir le lever du soleil. Les âmes des trépassés rôdent dans la contrée, la nuit de Sylvestre; aussi les villageois se réunissent à l'église, chantent des psaumes et sonnent les cloches jusqu'à une heure du matin.

L'histoire, de son côté, rapporte bien des choses. Félix et Régula ont subi leur martyre à Zurich; le sceau de l'Etat porte, encore aujourd'hui, l'image de ces deux saints, décapités, et tenant leur tête sur leur bras. Charlemagne fut amené par un cerf, depuis Cologne jusqu'à l'endroit où ces martyrs étaient enterrés, et ce fut lui qui y fit construire la cathédrale. Ce fut près de là, à la Wasserkerche, que Charlemagne rendit la justice à un serpent. En face de la cathédrale, de l'autre côté de la Limmat, est l'église du Fraumünster, dont la fondation est due à un prodige. Louis le Teutonique avait son château au Baldern, toujours dans l'Uetliberg. Un cerf blanc, portant deux cierges allumés sur ses cornes, mena les deux princesses Hildegarde et Berthe, ses filles, à l'endroit où l'on devait construire le Fraumünster, dont elles furent les fondatrices, et qui devint une abbaye royale.

Entre le Baldern et l'Uetliberg, au Hoekler, se trouvait le château de Rudiger Manesse, appelé roi des Minnesänger (troubadours, ménestrels); on lui a élevé un monument sur les ruines de son château. Or ces chants, comme l'Edda et les Niebelungen, avaient un caractère sacré. Enfin, sur le sommet de l'Uetliberg, était le château des seigneurs de Regensberg. On a construit sur son emplacement, en 1842, un chalet qui sert d'hôtel pension. La chapelle, qui est encore debout, a servi de tour de guet jusqu'à cette époque, fait qui s'explique par la circonstance que le signal des incendies se donne avec le canon. Aujourd'hui on y loge les ânes qui servent de monture aux nombreux touristes qui visitent la montagne.

On conçoit qu'avec de telles traditions et de telles légendes, les Zurichois, déjà rêveurs, parce qu'ils sont Allemands, aient leurs superstitions. Nous devons en prévenir nos lecteurs avant d'entamer notre conte qui est vrai comme expression de la croyance populaire, vrai comme comparaison entre deux époques; et conte, après tout.

Mère et fils.

C'était en 1826, la veille du jour des Trépassés, fête des morts, comme chacun sait. Dans la nuit du 1 au 2 novembre, les âmes de ceux qui ont trop bien vécu sur la terre reviennent pour invoquer les prières de ceux qui vivent encore. Les démons se mettent en campagne contre l'œuvre rédemptrice

qui vient leur arracher des damnés. Il y a vraiment là de quoi faire frissonner.

« Je t'en prie, Jean-Henri, reste ce soir à la maison ! Voistu ! j'ai de mauvais pressentiments ! Mon cœur est oppressé comme lorsqu'il doit arriver un malheur. Quelque chose nous menace ! » Ainsi parlait, ce soir-là, la veuve du juge de paix du Krauel à son fils, âgé de vingt ans, fort léger de caractère, et qui, la gibecière sur le dos, le fusil à la main, son chien à ses côtés, s'appêtait à partir pour la chasse.

— Mère, répondait le jeune homme, la chasse est mon plaisir, ma joie, ma passion. Depuis longtemps nous n'avons eu un aussi beau clair de lune que ce soir. Dieu fait de telles nuits pour les chasseurs. Demain matin je serai de retour avec une couple de beaux lièvres pour orner la cuisine.

— Pour l'amour du ciel, ne sors pas ! Songe que c'est la nuit des Trépassés, et que dans les gorges et dans les cavernes de l'Uetliberg, il se passe des choses effroyables.

— Bah ! Quel mal pourrait-il donc m'arriver ? N'ai-je pas, avec moi, mon fusil et mon chien ?

— Qui ne te seront d'aucun secours. As-tu donc oublié ce que racontait souvent ton arrière-grand-père des esprits de la montagne qui gardent les métaux et les richesses cachées dans les entrailles de la terre ; qui tiennent leurs assemblées dans les ravins de l'Uetliberg, et qui entraînent au fond des abîmes de la montagne tout enfant des hommes qui s'approche de leur assemblée ? Sais-tu qu'un jour ton arrière-grand-père rendit un service à l'un de ces génies nains ; dès lors les petits esprits ont constamment exercé sur la maison leur surveillance tacite et en ont écarté tout malheur.

— Hahaha ! les gardeurs de métaux ! les pygmées bossus ! j'aimerais voir une fois ces petits gaillards !

— Oh, pour Jésus ! tais-toi ! tu blasphèmes !

— Reste avec nous, cher frère, dit, à son tour, la petite sœur âgée de huit ans, reste plus souvent avec nous et ne va pas chaque soir à la chasse ou à l'auberge.

— Oui, Catherine a raison, poursuivit la mère d'un ton sérieux. Tu abandonnes au hasard maison, ferme, champs, écurie, tout, en un mot, pour aller boire et jouer aux cartes. Hier encore, tu es rentré ivre, sans bourse ni montre. Ce que ton père a gagné à force de travail et d'économie, tu le dissipas avec la dernière légèreté, et nos affaires vont en arrière. Cela ne peut plus aller ! pose ton fusil, Jean-Henri ! entends-tu ?

— Et alors j'aurais payé bien cher mon permis de chasse, pour ne pas m'en servir ? Voilà ! mère, qui serait de la prodigalité et non pas le jeu de cartes où je gagne plus souvent que je ne perds. Puis, je suis encore jeune et dois bien avoir mon plaisir à côté du travail.

— Quand on est jeune, Jean-Henri, on doit économiser pour les vieux jours ; mais toi, tu gaspilles en folies l'âge dans lequel tu jouis de tes meilleures forces, et [quand tu seras vieux, tu devras végéter.

— Mais, chère mère, je ne néglige rien à la maison, puisque je vais, de nuit, à la chasse. Les vaches sont traitées ; je leur ai donné leur fourrage, et je ne sache pas qu'il reste d'autre ouvrage à faire.

— Ce n'est pas de la chasse seule qu'il s'agit ; tu dépenses inutilement ton argent à l'auberge, et le jour tu ne vaux rien pour le travail.

— Mère, détrompez-vous, il n'est point inutile que j'aie de temps en temps prendre un verre au Sauvage. Là je rencontre M. le bailli avec le préposé au registre civil ; le juge et autres personnes respectables. Puis j'entends M. le régent lire la feuille officielle et les journaux. Tout cela n'est pas inutile.

— Tu sais toujours trouver quelque raison pour excuser tes folies. Mais enfin, en admettant tout cela, j'en reviens à mon dire : crois-moi, ne va pas ce soir à la chasse.

— La ! la ! vous me traitez toujours comme un gamin de dix ans !

— Tu ne sens pas, enfant, tout le chagrin que tu me fais en t'exprimant ainsi. Eh bien, si c'est ton plaisir, va boire un verre à l'auberge, mais, je t'en supplie, laisse ton fusil et ton chien à la maison.

— Ici, Philax, cria la petite sœur au chien qui lui obéit.

Bien ! tu es un brave chien, couche-toi là, couche, couche : bien, très bien.

— Et maintenant, Jean-Henri, poursuivit la mère, donne ici ton fusil.

Pour toute réponse, le jeune homme courroucé appela son chien qui accourut de suite à lui en gambadant, puis il se précipita hors de la chambre.

— Les nains de la montagne ne sont bons qu'avec les bons gens, lui cria sa petite sœur, mais ils tourmentent les enfants opiniâtres qui n'obéissent pas à leurs parents. Prends garde à eux.

— Ha ! ha ! ha ! fit en riant le frère qui sortit en fermant bruyamment la porte de la maison.

La mère porta son tablier au visage et se mit à pleurer. Catherine lui passa les bras autour du cou en disant :

— Mère, ne pleure pas, les nains ne sortent de terre qu'une fois par siècle, et il se peut bien que ce ne soit pas aujourd'hui leur jour.

— Catherine, dit la mère, prions pour qu'il ne lui arrive pas de malheur ! Et la mère et la fille, joignant les mains, se mirent à prier.

La scène que nous venons de décrire se passa la veille des Trépassés en 1826, dans la chambre d'une belle maison de campagne, au Krauel, sur la Limmat, à dix minutes de Zurich. La mère, veuve depuis deux ans, n'avait que ce fils et cette fille, mais, nous l'avons vu, le fils était d'un bien faible secours pour sa mère et ses folies lui perçaient chaque jour le cœur.

(La suite au prochain numéro.)

Les cordonniers de Vaulion.

Les cordonniers de Vaulion sont au nombre de 150 et fabriquent chacun une paire de souliers par jour. Ils ont entre eux un argot pour désigner leurs outils. Le tabouret s'appelle le *trône de saint Crépin* ; la seille où trempe le cuir, le *baquet de science* ; le caillou sur lequel on le martelle, le *diamant* ; la petite alène est la *frétilante* ; les trois polissoirs sont le *grand* et le *petit astic* et le *pos du cheval de Bayard* ; le tire-pied, c'est le *cordon de saint André* ; le marteau, le *sergent-major* ; le tranchet, le *caporal* ; la manicle, le *gant royal* et le tablier, le *baveron* ; la *couperose* signifie le noir pour teindre le cuir ; la *cire grasse*, la poix, et le *fil*, le ligneul. Enfin l'apprenti se nomme l'*attrape-science*.

C'était à l'auberge de Gollion.

La femme X... était venue à plusieurs reprises, et sans aboutir, chercher son mari, qui trouve le petit blanc délicieux cette année.

Voyant cette femme réitérer ses démarches avec patience et douceur, l'aubergiste dit à son client : « Vous avez là une épouse excellente. »

— C'est vrai, répliqua l'autre, aussi que le bon Dieu me la prenne, car je ne la mérite pas.

Chez L. MONNET,

au bureau du CONTEUR VAUDOIS

CARTE CÉLESTE

avec horizon mobile,

(Prix 4 francs.)

Cette carte, que nous recommandons tout particulièrement à l'attention des instituteurs et des pensionnats, est élégamment cartonnée et porte une explication sur la manière de s'en servir.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD ET DELISLE.